



**CDG 38**

CENTRE DE GESTION DE L'ISÈRE  
FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE



**ADSM 38**  
Association Professionnelle Départementale  
des Secrétaires Générales de Mairies - Isère

# JOURNÉE DES SECRÉTAIRES GÉNÉRAUX DE MAIRIE DE L'ISÈRE

**ST MARTIN D'HÈRES**  
**03/12/2024**



Partagez et réutilisez le  
contenu de ce document

## 10h00-11h00 – Des besoins et une offre en évolution

- Qui sont les Secrétaires généraux de mairie de l'Isère
- L'essentiel sur la Loi de revalorisation du métier de secrétaire de mairie
- L'offre du Centre de gestion à vos côtés
- En pratique
- L'offre du CNFPT pour les Secrétaires généraux de mairie



## 11h00-12h30 – Table ronde

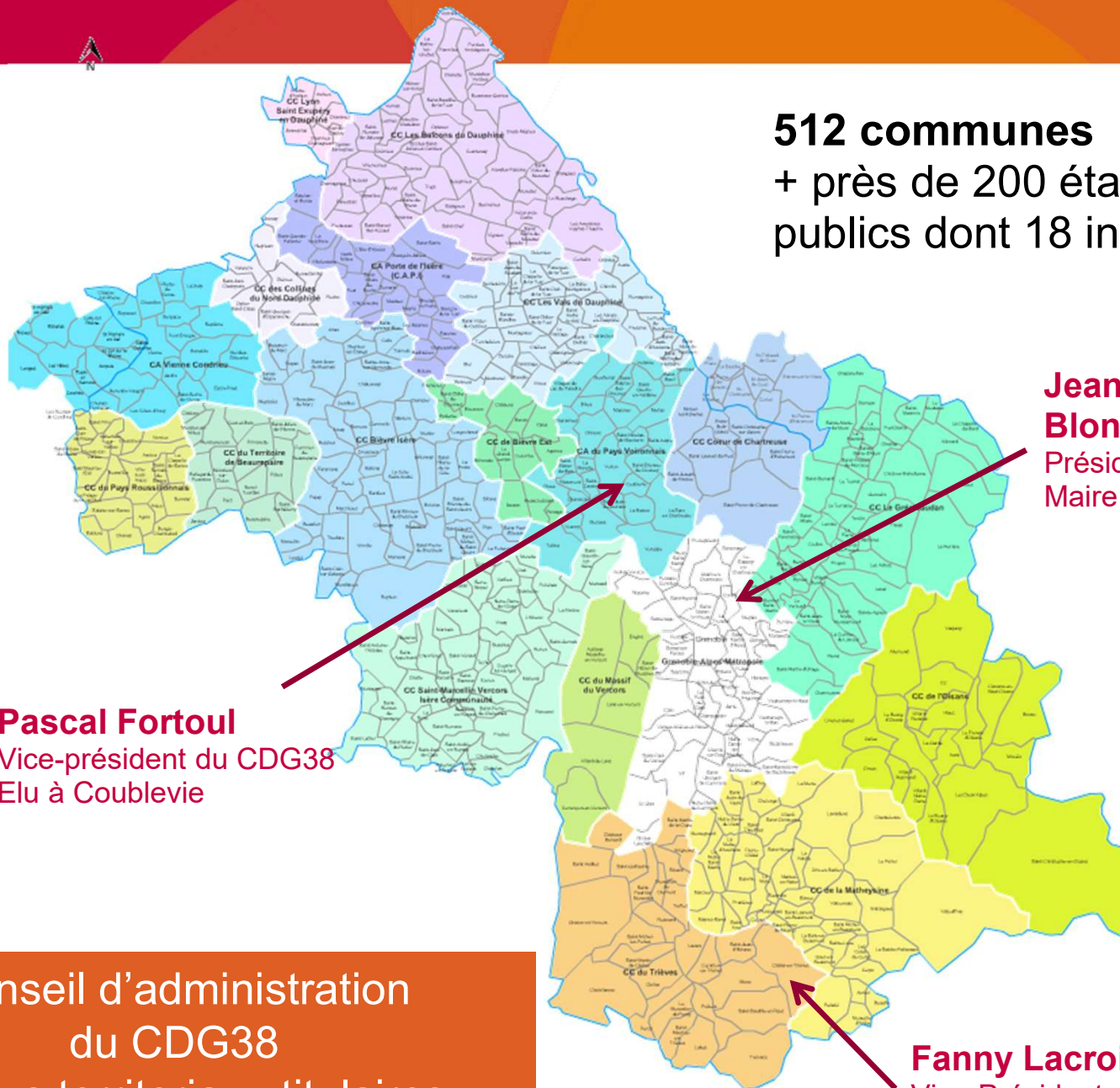
- La place du Secrétaire général de mairie dans l'organisation communale et avec les élus
- L'évolution professionnelle en question ?



12h30-13h30 – Buffet (espace convivialité au rdc)



13h30-15h00 – AG de l'ADSM (dans cet amphithéâtre)



**512 communes**  
+ près de 200 établissements  
publics dont 18 intercommunalités

**Jean-Damien Mermillod-Blondin**  
Président du CDG38  
Maire de Corenc



**Pascal Fortoul**  
Vice-président du CDG38  
Elu à Coublevie

**Fanny Lacroix**  
Vice-Présidente du CDG38  
Maire de Châtel-en-Trièves



Conseil d'administration  
du CDG38  
33 élus territoriaux titulaires



CDG 38

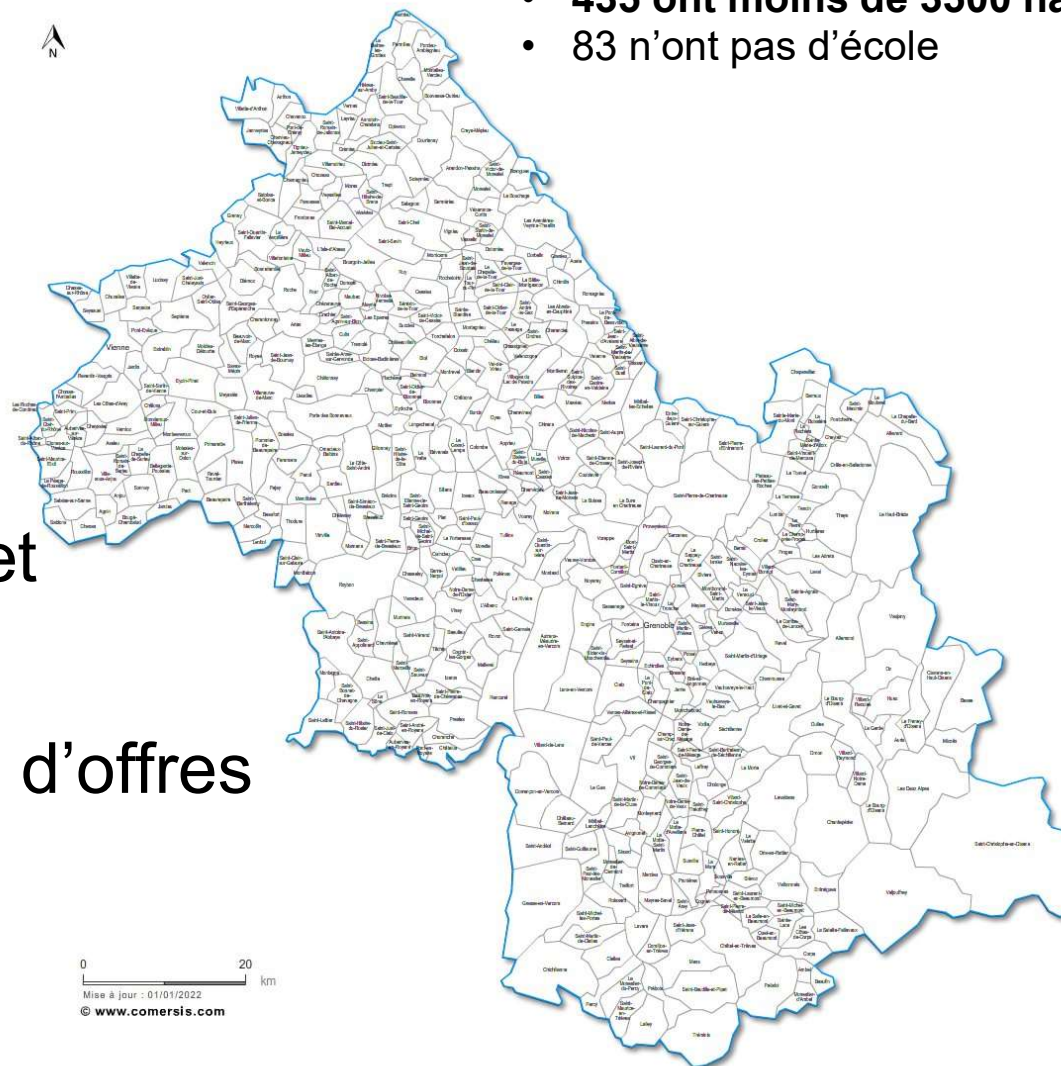
# Qui sont les secrétaires de mairie de l'Isère ?

Ce que nous apprend le RSU (2022) :

Sur les 512 communes

- **435** ont moins de **3500** hab.
- 83 n'ont pas d'école

- 97 % de femmes
- Âge moyen 48 ans
- 86% de titulaires
- 62% de catégorie C
- 49% de temps non complet
- Accroissement du nombre d'offres d'emploi publiées



- Propositions de l'AMF



L'AMF et son réseau Actualité Dossiers Publications Services Congrès

### Contribution de l'AMF : le métier de secrétaire de mairie - constats et perspectives d'évolution

Dès l'ouverture des discussions sur les missions de directeurs généraux de services lors de l'examen de loi de Transformation de la fonction publique en 2019, l'AMF, sollicitée par le ministre, et soucieuse d'ouvrir plus largement le débat à l'ensemble des employeurs qu'elle représente dans leur diversité, s'est emparée de la question non seulement des emplois de direction des communes de plus de 2000 habitants mais également de celles en deçà de ce seuil.

En effet, mesurant l'importance de cette question et des attentes qu'elle suscite, la Commission FPT et RH a consacré un groupe de travail dédié en son sein, animé par Madame Murielle Fabre, co-présidente de la Commission FPT et RH, maire de Lampertheim et vice-présidente de l'Eurométropole de Strasbourg. Il s'est réuni plusieurs fois depuis le mois de mai 2021, a mené plusieurs auditions (associations départementales, opérateurs CNFPT et FNCDG, syndicats, AMRF ...) et a partagé ses réflexions avec la CCTR.

Le groupe de travail a très vite pris conscience des difficultés que la grande majorité des élus ruraux rencontraient pour s'entourer de leurs collaborateurs directs que sont

Pour aller plus loin

Télécharger la contribution

Référence : BW40918  
Date : 6 Oct 2021

## Dans les médias ...



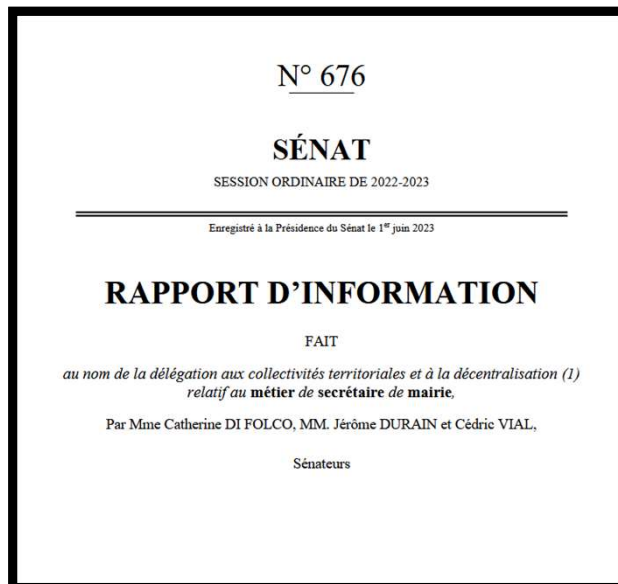
### Urgent : petites communes recherchent (beaucoup de) secrétaires de mairie par Cyril Petit

Mardi 26 septembre 2023

ÉCOUTER (3 MIN)

- Mission sénatoriale

(Rapporteur : Mme Di Folco, Sénatrice du Rhône)



N° 676

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2022-2023

Enregistré à la Présidence du Sénat le 1<sup>er</sup> juin 2023

### RAPPORT D'INFORMATION

FAIT

au nom de la délégation aux collectivités territoriales et à la décentralisation (1) relatif au **métier de secrétaire de mairie**,

Par Mme Catherine DI FOLCO, MM. Jérôme DURAIN et Cédric VIAL,

Sénateurs



Isère

### Complexité des tâches, faible rémunération : quand les secrétaires désertent les mairies

Dans les mairies d'Isère, et de France en général, il devient de plus en plus compliqué de trouver des secrétaires générales. Ces postes polyvalents qui font, pourtant, que les collectivités tournent rond... Reportage à La Forteresse, entre Tullins et Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs, où l'édile a connu une période de galère.

Marine Langevin - 19 oct. 2023 à 16:35 | mis à jour le 19 oct. 2023 à 16:37 - Temps de lecture : 7 min



- Loi n°2023-1380 du 30 décembre 2023

## Ses grandes mesures

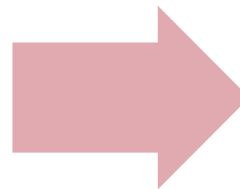
- Obligation de désigner un secrétaire général de mairie
  - Obligation sur les catégories de recrutement d'ici à 2028 selon les strates
  - Promotion interne
  - Formation
  - Avantage spécifique d'ancienneté
  - CDG animateur du réseau
- Complétée par 4 décrets d'application le 16 juillet 2024
    - Décret n° 2024-826 relatif au recrutement, à la formation et à la promotion interne des secrétaires généraux de mairie
    - Décret n° 2024-827 relatif à l'avantage spécifique d'ancienneté des secrétaires généraux de mairie
    - Décret n° 2024-830 relatif à la formation qualifiante prévue à l'article 8-1 du décret du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois de rédacteurs territoriaux
    - Décret n° 2024-831 fixant les modalités d'organisation de l'examen professionnel prévu à l'article 8-1 du décret du 30 juillet 2012 portant statut particulier du cadre d'emplois de rédacteurs territoriaux et précisant la durée minimale d'exercice des fonctions de secrétaire général de mairie.
- Puis une instruction ministérielle le 18 octobre

# Synthèse des dispositions

- Nouvelle dénomination : « Secrétaire général de mairie »
- Deux obligations
  - nommer un agent aux fonctions de SGM
    - Sauf si le Maire nomme un DGS (A sur Emploi fonctionnel), dans les communes entre 2 et 3500
    - 2 agents si à TNC sans chevauchement
  - lui verser la NBI (pour les titulaires)
- Le recrutement selon les strates (cible 01/01/2028)

## Commune < 2 000 habitants

- A : Attachés territoriaux (ou Secrétaire de mairie – cadre d'emploi en voie d'extinction)
- B : Rédacteurs territoriaux (tous grades)
- **Par dérogation** C : Adjoints administratifs principaux de 1<sup>ère</sup> et de 2<sup>ème</sup> classe nommés avant le 1er janvier 2028



## Commune de 2 000 hab et +

- A : Attachés territoriaux (ou Secrétaire de mairie – cadre d'emploi en voie d'extinction)
- A : DGS (emploi fonctionnel)

## Conséquences pour les adjoints administratifs « C1 »

- Les maires ne peuvent pas recruter ou nommer sur les fonctions de SGM un adjoint administratif qui n'est pas sur grade d'avancement.
- Voie d'évolution : concours et examens (Voir calendrier sur [www.concours-territorial.fr](http://www.concours-territorial.fr))
  - Examen professionnel adjoint administratif principal 2<sup>ème</sup> classe (CDG73 ou CDG63) en 2025 et 2027
    - Une préparation spécifique va être mise en place par le CNFPT
  - Concours de rédacteur en 2025 (CDG 69 et CDG 63)
  - Concours adjoint administratif principal en 2026 au CDG63



- Evolution en termes de promotion interne

Dérogatoire hors quota	Formation-promotion
Exceptionnelle : jusqu'au 31/12/2027	Pérenne
Ouvert aux SGM ... <ul style="list-style-type: none"><li>- exerçant dans les communes de moins de 2000 habitants</li><li>- qui sont adjoints administratifs sur grade d'avancement</li><li>- et ont exercé 4 ans en tant que SGM dans une commune &lt; 2000 hab.</li></ul>	Ouverts aux adjoints administratifs <ul style="list-style-type: none"><li>- sur grade d'avancement</li><li>- ayant 8 ans de services publics</li><li>- qui ont suivi la formation qualifiante</li><li>- qui ont validé un examen professionnel</li></ul>
Pas d'obligation d'exercer	Obligation d'exercer les fonctions de SGM pendant 3 ans
1 <sup>ère</sup> PI dérogatoire mise en place par le CDG38 cet automne Dès 2025 sur le même calendrier que la PI « de droit commun »	Dès déploiement de la formation par le CNFPT (sur une période de 2 ans max.)

## Promotion interne « de droit commun »

- 8 SGM lauréats sur **Attaché** (pour 32 postes) pour 144 dossiers déposés (dont 30 par des SGM)
- 6 SGM lauréats sur **Rédacteur** (pour 35 postes) pour 237 dossiers (dont 25 par des SGM)

## Promotion interne dérogatoire hors quota

- 53 lauréats

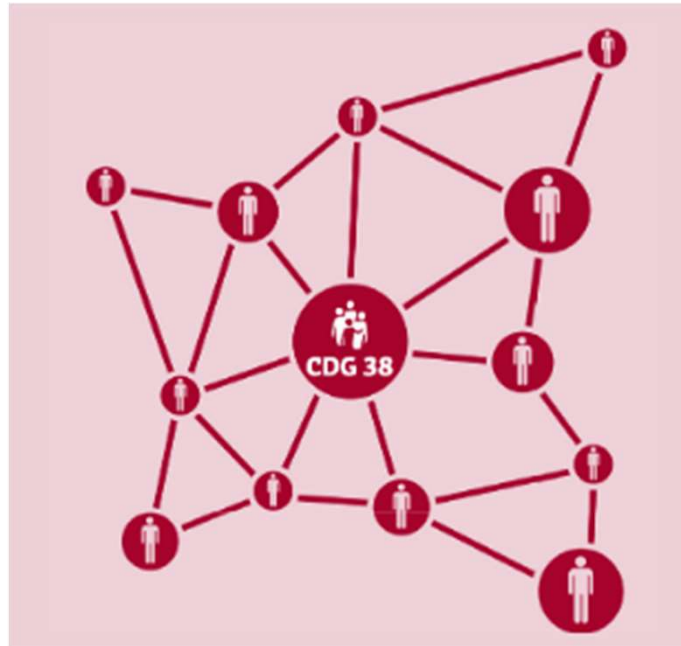
## LA NOMINATION APRES PROMOTION INTERNE



## Création d'un avantage spécifique d'ancienneté (ASA)

<b>Pour les Attachés, Rédacteurs, Secrétaires de mairie et Adjoints administratifs <u>sur grade d'avancement</u></b>	
<b>ASA automatique</b>	<b>ASA facultatif</b>
<p>Par période de 8 ans d'ancienneté dans les fonctions de SGM</p> <p><b>= Bonification d'ancienneté de 6 mois</b></p>	<p>Par période minimale de 3 ans d'ancienneté dans les fonctions de SGM</p> <p>En fonction de la valeur professionnelle appréciée par le Maire selon les critères fixés dans les lignes directrices de gestion (LDG)</p> <p><b>= Bonification d'ancienneté de 1 à 3 mois</b></p>
<p>Prise en compte des fonctions de SGM exercées</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• en qualité de contractuel et d'adjoint administratif en C1</li><li>• exercées avant le 1<sup>er</sup> août 2024 dans la limite d'1 seul cycle de 8 ou 3 ans</li></ul>	

Les centres de gestion de la fonction publique territoriale chargés de l'**animation du réseau des secrétaires généraux de mairie** de leur ressort territorial (« sans préjudice des autres dispositifs en ce sens animés par d'autres acteurs locaux »)





Vos interlocuteurs dans les services



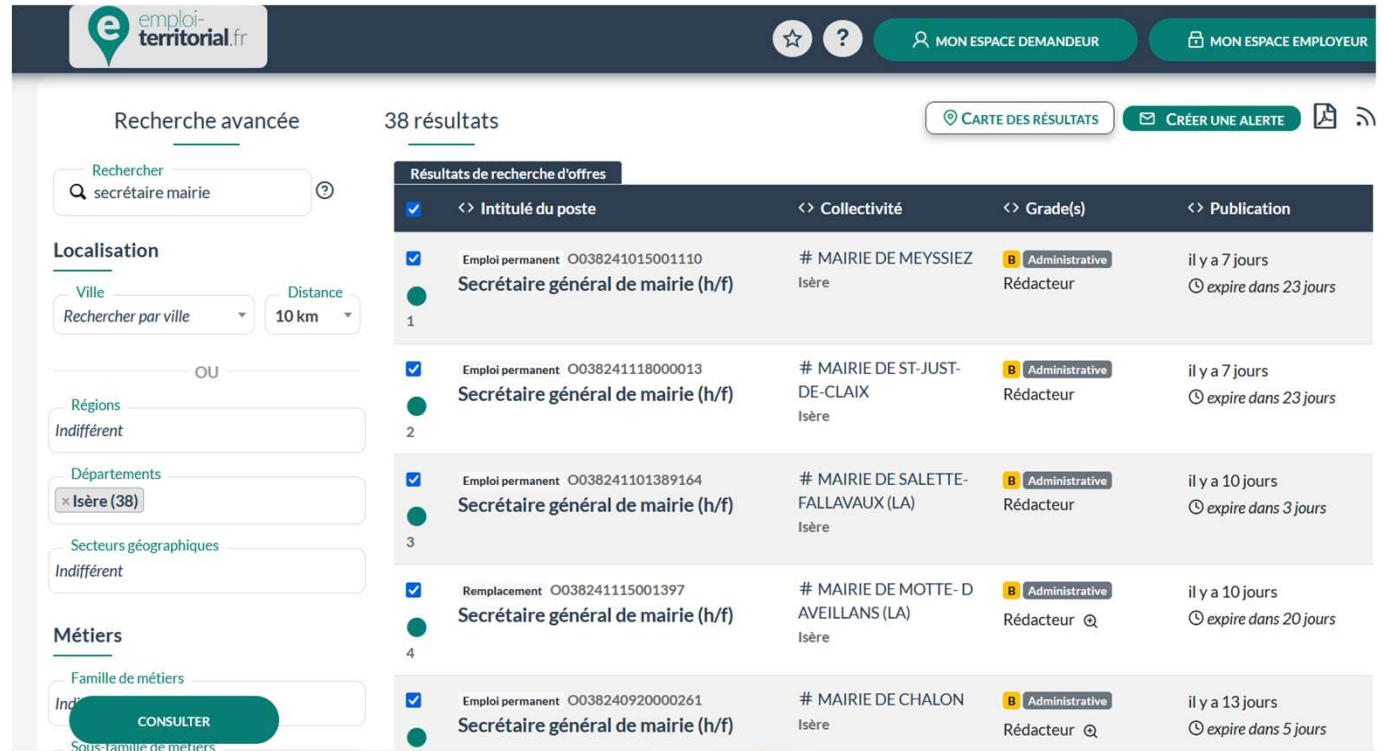
Une équipe de  
9 gestionnaires



Accueil  
téléphonique  
du L au V  
de 8h30 à 12h30

Portefeuille Communes	Portefeuille Communauté de Communes	Votre Conseiller
Commune des Abrets en Dauphiné à Beaulieu	Com Com Les Balcons du Dauphiné	Sarah KHOURY ( <a href="mailto:skhoury@cdg38.fr">skhoury@cdg38.fr</a> ) Ligne directe : 04 76 33 68 50
Commune De Beaurepaire à Grenoble (Symbhi)	Com Com Bièvre Est Com Com Bièvre Isère Com Com Cœur de Chartreuse Com Com le Grésivaudan	Angèle BLANCHON ( <a href="mailto:ablanchon@cdg38.fr">ablanchon@cdg38.fr</a> ) Ligne directe : 04 56 38 87 11
Commune de Grenoble (Territoire d'énergie) à l'Isle d'Abeau	Com Com de l'Oisans	Maëliess FRESU ( <a href="mailto:mfresu@cdg38.fr">mfresu@cdg38.fr</a> ) Ligne directe : 04 76 33 20 44
Commune d'Izeaux à Meylan (commune)	Com Com Lyon Saint Exupéry en Dauphiné (Lysed)	Ahlem BOUKORTT ( <a href="mailto:aboukortt@cdg38.fr">aboukortt@cdg38.fr</a> ) Ligne directe : 04 57 04 16 94
Commune de Meylan (Simpa) à Saint Jean de Moirans	Collines Isère Nord Communauté Com Com de la Matheysine CA Porte de l'Isère	Claire TORELLI ( <a href="mailto:ctorelli@cdg38.fr">ctorelli@cdg38.fr</a> ) Ligne directe : 04 56 38 87 05
Commune de Saint-Jean- de-Soudain à Saint-Martin- le-Vinoux	Saint Marcellin Vercors Isère Communauté	Christine DESBORDES ( <a href="mailto:cdesbordes@cdg38.fr">cdesbordes@cdg38.fr</a> ) Ligne directe : 04 57 04 16 92
Commune de Saint- Maurice-en-Trièves à Saint- Siméon-de-Bressieux	Com Com Entre Bièvre et Rhône	Lina VIOLETTE ( <a href="mailto:lviolette@cdg38.fr">lviolette@cdg38.fr</a> ) Ligne directe : 04 76 33 20 31
Commune de Saint-Sorlin-de-Morestel à Villard-de-Lans	CC du Massif du Vercors Com Com du Trièves Com Com Les Vals du Dauphiné Vienne Condrieu Agglomération	Sandrine VILLOT ( <a href="mailto:svillot@cdg38.fr">svillot@cdg38.fr</a> ) Ligne directe : 04 56 38 87 01
Commune de Villard-saint-Christophe à Vourey	CA Pays Voironnais	Rémi SANDRA ( <a href="mailto:rsandra@cdg38.fr">rsandra@cdg38.fr</a> ) Ligne directe : 04 56 38 87 50

- Enjeu sur l'attractivité des offres d'emploi
- Progression sur les cadres d'emploi rédacteur et attaché



The screenshot shows the 'emploi-territorial.fr' website interface. The search criteria are: 'secrétaire mairie' in Isère (38 results). The results table is as follows:

Intitulé du poste	Collectivité	Grade(s)	Publication
1. Emploi permanent O038241015001110 Secrétaire général de mairie (h/f)	# MAIRIE DE MEYSSIEZ Isère	B Administrative Rédacteur	il y a 7 jours ⌚ expire dans 23 jours
2. Emploi permanent O038241118000013 Secrétaire général de mairie (h/f)	# MAIRIE DE ST-JUST-DE-CLAIX Isère	B Administrative Rédacteur	il y a 7 jours ⌚ expire dans 23 jours
3. Emploi permanent O038241101389164 Secrétaire général de mairie (h/f)	# MAIRIE DE SALETTE-FALLAVALUX (LA) Isère	B Administrative Rédacteur	il y a 10 jours ⌚ expire dans 3 jours
4. Remplacement O038241115001397 Secrétaire général de mairie (h/f)	# MAIRIE DE MOTTE-D-AVEILLANS (LA) Isère	B Administrative Rédacteur @	il y a 10 jours ⌚ expire dans 20 jours
5. Emploi permanent O038240920000261 Secrétaire général de mairie (h/f)	# MAIRIE DE CHALON Isère	B Administrative Rédacteur @	il y a 13 jours ⌚ expire dans 5 jours

## Sans oublier ...

- Les **intercommunalités** (EPCI) de plus en plus mobilisées sur des postes mutualisés (Oisans, St Marcellin-Vercors-Isère Communauté, Trièves ...)
- L'**interim public** (22 demandes en 2023)



## Formation des demandeurs d'emploi au métier de secrétaire général de mairie

- 12<sup>ème</sup> session organisée en 2025
  - 6 semaines théoriques
  - 5 semaines de stage pratique
  - 6 mois d'intérim public
- Plus de 120 personnes formées
  - 1/4 en situation de handicap
  - 80 % en poste en collectivité



### Autres formations courtes :

- Pour les postes administratifs en commune : Comptabilité publique, Environnement territorial, Paie, Etat civil
- Pour enrichir la formation SGM : archives, élections

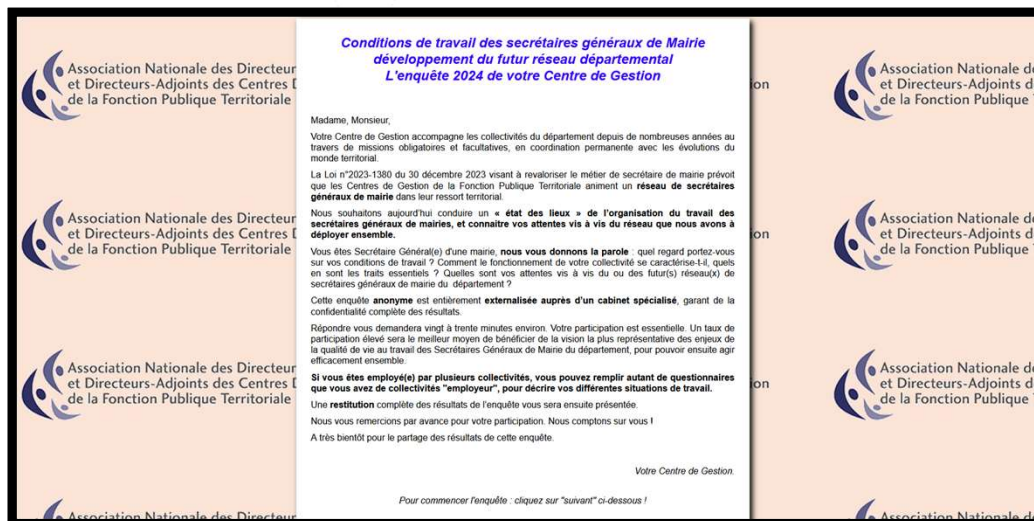
# Des actions plus spécifiques

- Rencontres territorialisées RH : 5 à 6 par an dans le département
- Dans le cadre de la loi du 30/12/2023 :
  - ✓ Webinaires à destination des SGM et des élus
  - ✓ FAQ sur le site du CDG après parution de la loi puis mise à jour après parution des décrets
  - ✓ Étude personnalisée à la demande
- Animations réseau à venir :
  - ✓ Réunion d'accueil des nouveaux SGM
  - ✓ Webinaires thématiques
  - ✓ 1 rencontre par an en présentiel
  - ✓ Accès à la plateforme collaborative Interstis pour faciliter les échanges et le partage entre SGM



# Vos conditions de travail

Enquête en Isère et dans une 20aine de départements volontaires sur les conditions de travail des secrétaires généraux de mairie



149 réponses finalisées au 30/11

JUSQU'AU 31/12/2024

<https://s1.sphinxonline.net/v4/s/rskv4i?auto=2>



**331. Vos principaux facteurs de motivation : sélectionner (faire glisser dans la fenêtre) vos trois premiers facteurs de motivation :**

Votre rémunération actuelle



Votre environnement de travail actuel



Les relations de travail actuelles avec les élus



Les relations de travail actuelles avec les collègues



Les relations avec les usagers



Glissez-déposez vos réponses ici

difficilement

**agents (services techniques, crèches, ATSEM, bibliothèques...) de la collectivité est assuré par (plusieurs réponses possibles) :**

Le Maire, le

**312. L'organisation du temps de travail vous permet de bien concilier votre vie personnelle et votre vie professionnelle.**

Pas du tout d'accord

Plutôt pas d'accord

Plutôt d'accord

Tout à fait d'accord

**104. Votre c**

Oui

**313. Vous disposez d'un matériel adapté et en quantité suffisante pour exercer votre métier.**

Pas du tout d'accord

Plutôt pas d'accord

Plutôt d'accord

Tout à fait d'accord

## Exemples

- Faut-il respecter le **délai de 2 mois de vacance** suite à création de poste dans le cadre de la PI dérogatoire?
- Un agent intercommunal, **SGM dans une collectivité mais pas dans l'autre** peut-il **être nommé dans les deux** collectivités au grade de **rédacteur** suite à PI?
- Un agent intercommunal, SGM dans une collectivité mais pas dans l'autre peut-il **prétendre aux ASA** obligatoire et/ou facultative dans les deux collectivités, ou uniquement dans celle où elle exerce les fonctions correspondantes?- Un agent qui remplit les conditions pour l'ASA facultative peut-il en bénéficier dès que l'arrêté relatif aux LDG a bien été mis à jour suite à avis du CST, ou bien faut-il attendre l'entretien annuel compte-tenu du fait qu'il est lié à la manière de servir/expérience?



3 décembre 2024

# Secrétaires généraux de Mairie, le volet formation

Antenne de l'Isère



# Sommaire

## Rappel du cadre

Les formations statutaires  
obligatoires

## Offre spécifique SGM

Formation professionnelle au  
premier emploi

## Les demandes de dispense

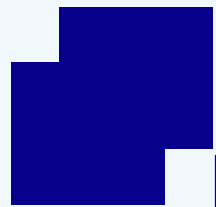
## La « formation- promotion »

Concerne les agents de  
catégorie C qui ne sont pas  
encore en poste

## Quelques exemples

## L'offre générale à destination des SgDM





# Les formations statutaires obligatoires (SGdM)

Décret 16 juillet 2024



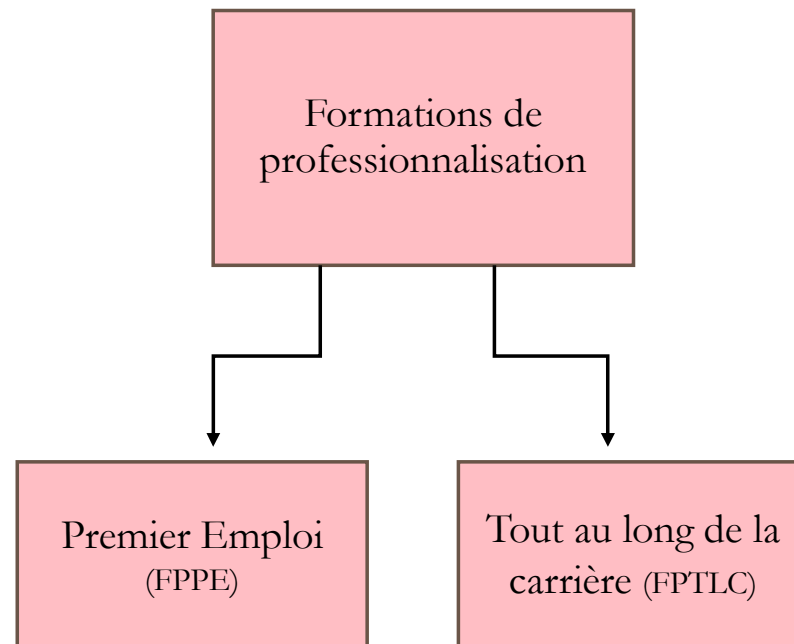
# Formations statutaires obligatoires



## Quelques repères

Formation  
d'intégration  
10 jours

Exceptions:  
Si accès par promotion  
interne, pas de FI  
Si contractuel: possibilité  
stage catalogue sur  
l'environnement territorial

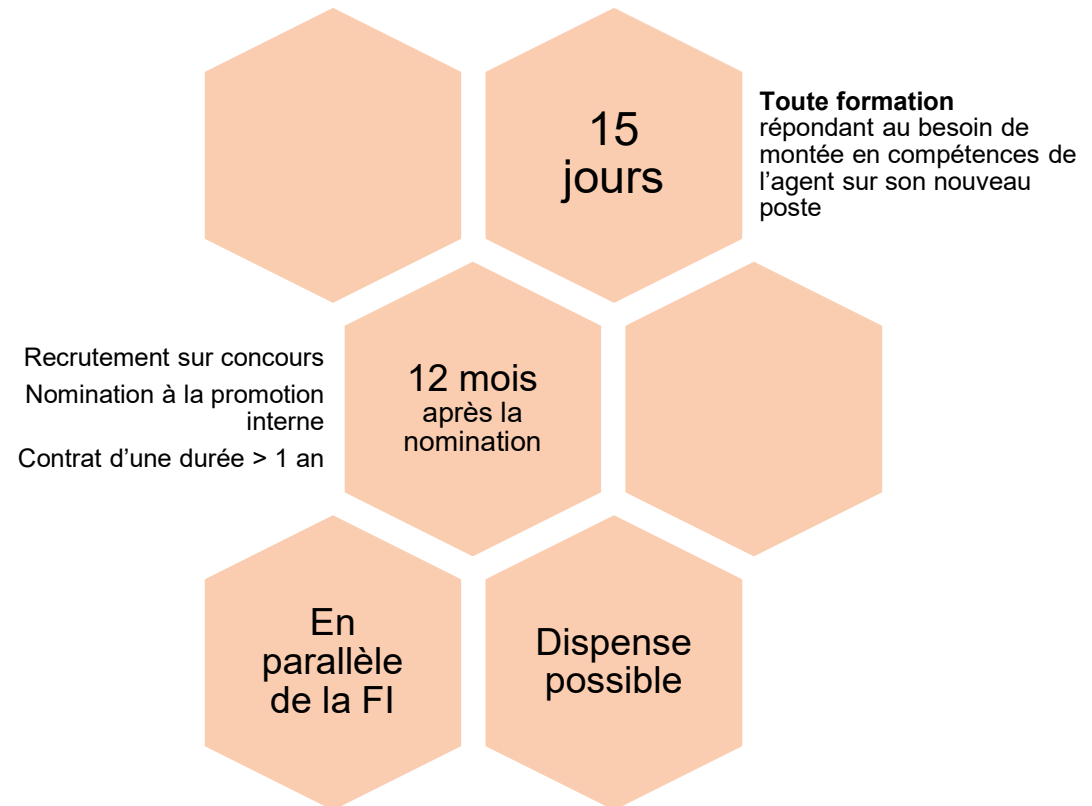


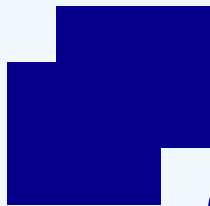
# Focus Professionnalisation au premier emploi



## Objectifs

- s'adapter à son nouveau poste
- Développer les compétences nécessaires à l'exercice du poste occupé





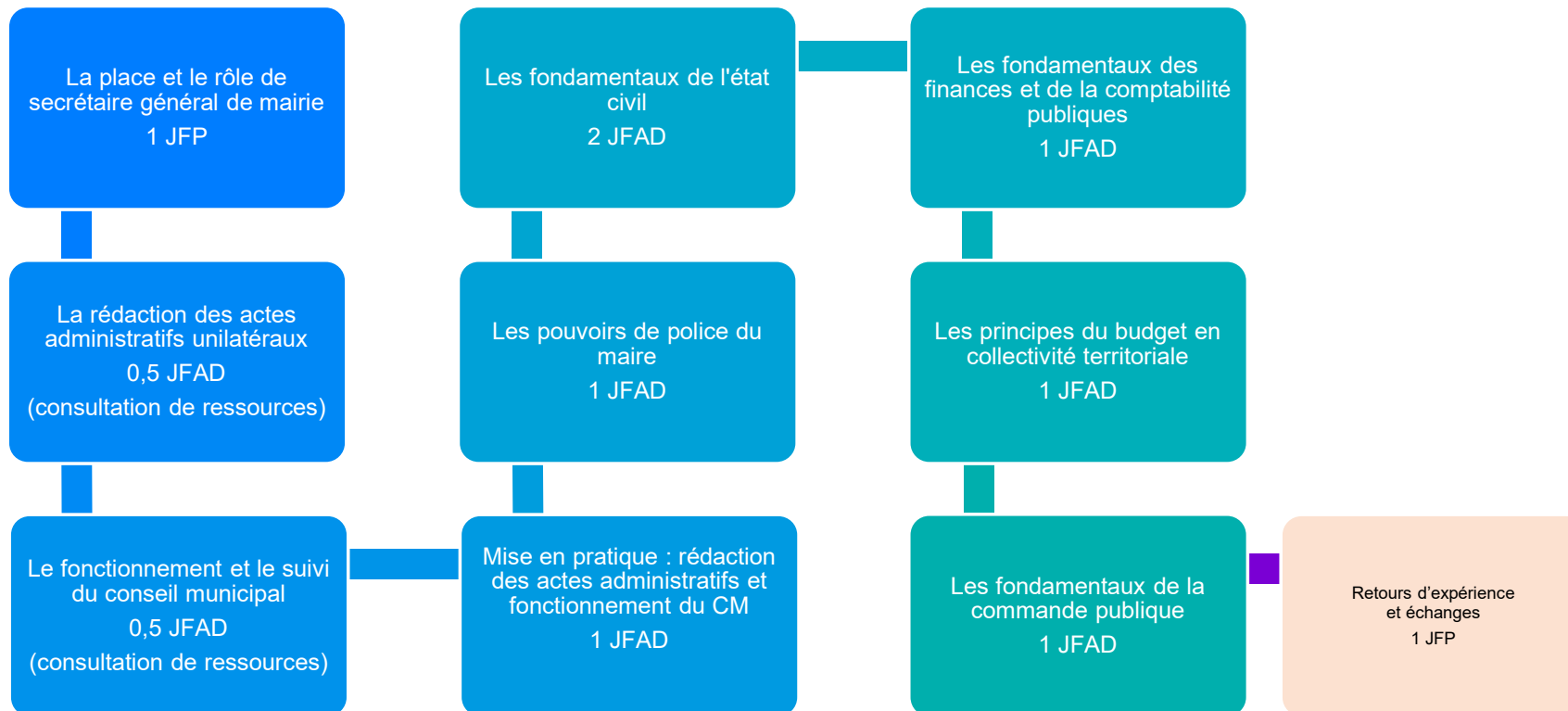
## **Offre spécifique Secrétaires généraux de Mairie**

Cadre de la FPPE

# Offre spécifique



Tronc commun (session unique 10 jours) + 5 jours supplémentaires au choix (stages, webinaires...)



Le format mixte = 2 JFP + 6 JFAD + 2 J consultation de ressources à distance

## Les sessions Tronc commun proposées en AURA

Code: SXSG1

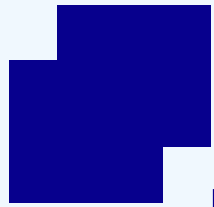
- Module unique qui engage sur la totalité du parcours
- Une réunion à distance  
8 semaines avant la date de début avec les inscrits pour **valider leur profil**
- Etalement sur 8 semaines

**Septembre 2025**  
Ambérieu

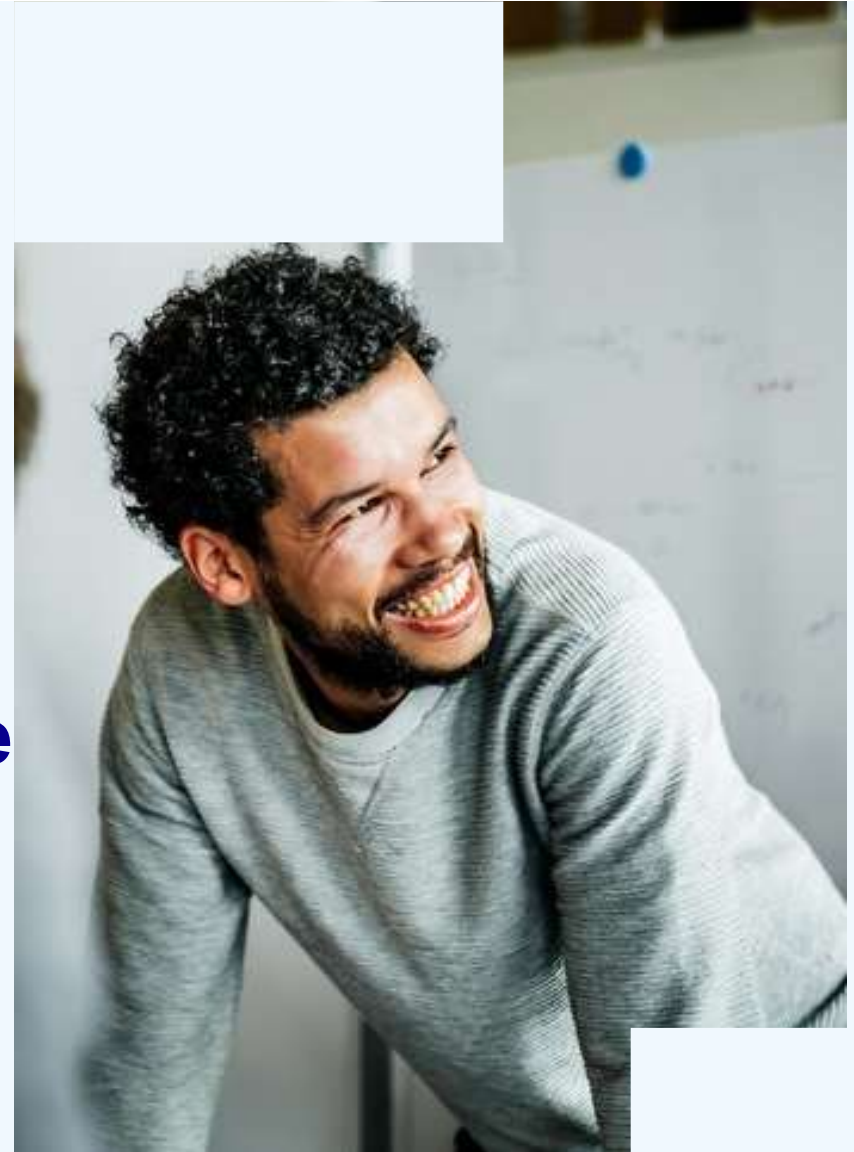
**Novembre 2025**  
Clermont  
Ferrand

**Mars 2026**  
Roanne

**Juin 2026**  
Bourg-les-  
valence



## Les demandes de dispense



# Les dispenses de formation



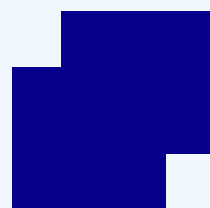
<https://www.cnfpt.fr/se-former/suivre-formation/se-former-au-long-sa-carriere/formations-dintegration/modalites-dispense-formation-statutaire-obligatoire/national>

Demandes de dispense des différentes formations statutaires obligatoires

**Demande** = Dossier complété + toutes les pièces justificatives (fiche de poste, attestation de formation...)

The screenshot shows the CNFPT website interface. At the top left is the CNFPT logo. To its right are social media icons for LinkedIn, Twitter, and Facebook. Further right are links for 'Vos contacts' and a search bar labeled 'Rechercher'. Below these are navigation tabs: 'Se former', 'Évoluer', 'S'informer', and 'Nous connaître'. A location dropdown menu is set to 'Rhône'. A main navigation menu is open, listing options like 'Suivre une formation', 'Se former autrement', 'Accéder à vos espaces numériques', 'Former vos agents', and 'COVID : le CNFPT avec vous'. A sub-menu for 'Suivre une formation' is also visible, containing 'Rechercher une formation', 'S'inscrire à une formation', 'Se former tout au long de sa carrière', and 'Venir en formation'. Below the navigation, a sidebar on the left titled 'Se former' contains buttons for 'Suivre une formation', 'Rechercher une formation', 'S'inscrire à une formation', 'Se former tout au long de sa carrière', and 'Venir en formation'. The main content area features the article title 'MODALITES DE DISPENSE DE FORMATION STATUTAIRE OBLIGATOIRE' and the beginning of the text: 'La reconnaissance de l'expérience professionnelle constitue l'une des dispositions de la loi du 19 février 2007. Elle s'applique notamment pour les formations obligatoires. Elle permet de prendre en compte les compétences et les savoirs déjà acquis par les personnes et se traduit par une dispense de tout ou partie des formations d'intégration'.





**La « formation promotion »**

## « Formation-Promotion »



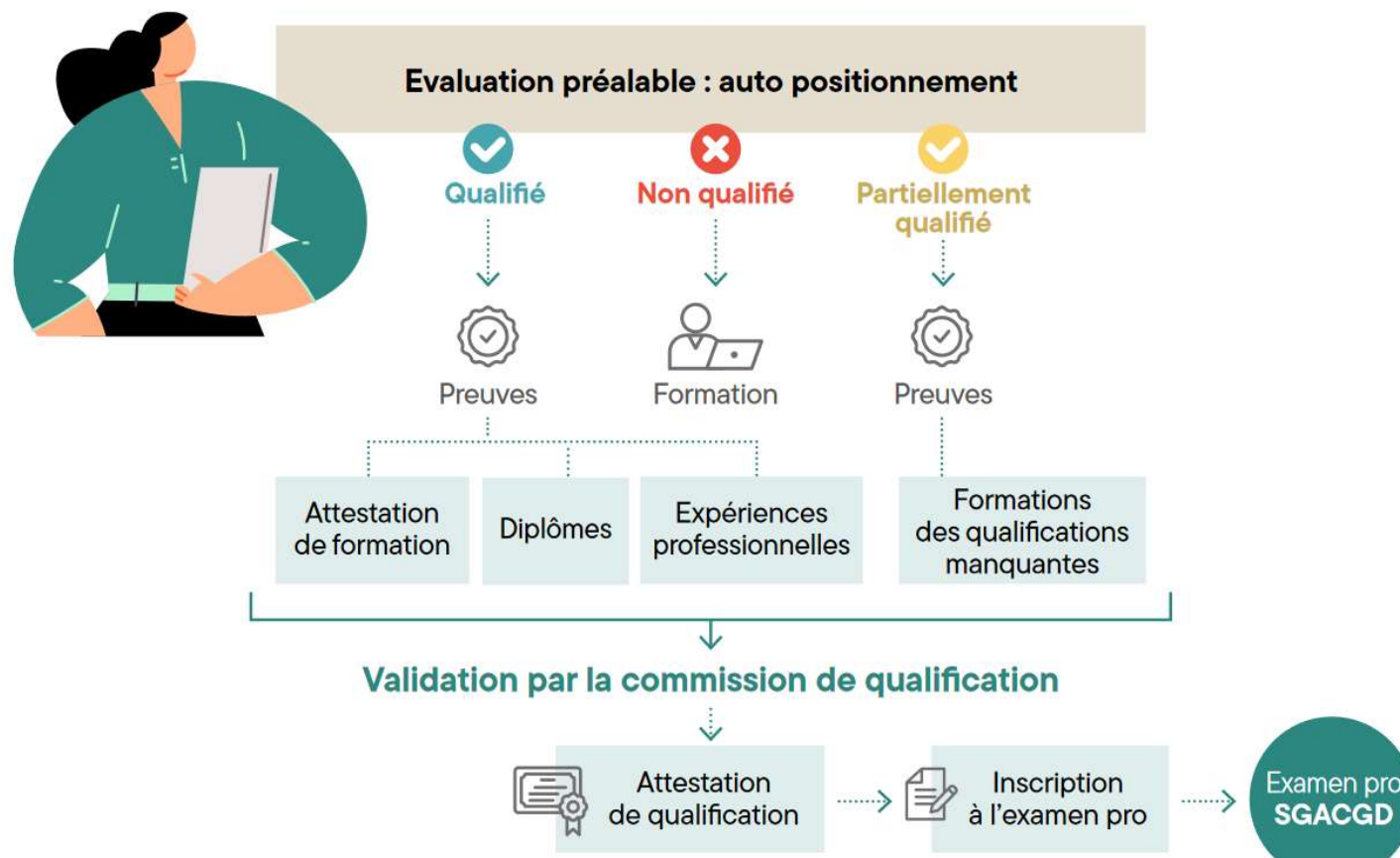
Agents territoriaux de catégorie C **souhaitant exercer** les fonctions de secrétaire général de mairie.

- Objectif: accéder au grade de catégorie B afin d'exercer les fonctions de secrétaire général de mairie / Obtention du titre « secrétaire général de mairie » de niveau 5 (bac+2)
- A destination des agents comptant au moins 8 ans de services publics effectifs dans un emploi de catégorie C
- Dispositif spécifique mis en œuvre sur la base d'une évaluation préalable suivie de 56 jours répartis en différents modules sur une période maximale de deux ans
- Dispense totale ou partielle pourra être accordée sur ces 56 jours
- A l'issue, engagement de trois ans à exercer les fonctions de secrétaire général de mairie

# « Formation-Promotion »



Agents territoriaux de catégorie C **souhaitant exercer** les fonctions de secrétaire général de mairie.



4

## Quelques exemples



## Dans l'année qui suit la nomination

Secrétaire de mairie nommée à la PI de septembre 2024 sur le grade de rédacteur

- **Formation d'intégration** catégorie B

10 jours

➤ Demande de dispense possible totale ou partielle

- **Formation de professionnalisation au premier emploi**

Dispositif spécifique 10 jours + au choix 5 jours

OU réalisation de 15 jours au catalogue

OU demande de dispense (ex: fondamentaux de l'état civil) totale ou partielle + jours complémentaires au catalogue

## Dans l'année qui suit la nomination

Secrétaire de mairie primo-recruté sans expérience professionnelle ni diplôme ad hoc

- **Formation d'intégration** catégorie B

10 jours

➤ Pas de dispense

- **Formation de professionnalisation au premier emploi**

Dispositif spécifique 10 jours + au choix 5 jours

OU réalisation de 15 jours au catalogue

## Dans l'année qui suit la nomination

Secrétaire de mairie primo-recruté après le parcours Cnfpt/Cdg38 pour les demandeurs d'emploi

- **Formation d'intégration** catégorie B

10 jours

➤ Pas de dispense

- **Formation de professionnalisation au premier emploi**

réalisation de 15 jours au catalogue

➤ Possibilité de dispenses partielles ou totale

6

## L'offre Secrétaire généraux de Mairie

Une offre variée





# Une offre diversifiée

[https://www.cnfpt.fr/se-former/decouvrir-offres-thematiques/loffre-service-secretaires-generaux-mairie/national#formation\\_qualification\\_secr%C3%A9taires\\_mairie](https://www.cnfpt.fr/se-former/decouvrir-offres-thematiques/loffre-service-secretaires-generaux-mairie/national#formation_qualification_secr%C3%A9taires_mairie)

- **Un webinaire mensuel le jeudi :**

l'actualité des dernières semaines à partir d'une veille des textes officiels, des réponses ministérielles et de la jurisprudence.

Les inscriptions se font via l'inscription en ligne et seront ouvertes 15 jours avant chaque webinaire dans la limite des places disponibles.

**Jeudi 12 décembre 2024** : 10h code 20 TAMSM 035 ou 14h code 20 TAMSM 036

- Un **magazine** trimestriel en ligne: une synthèse de l'actualité juridique territoriale (lois, décrets, arrêtés, circulaires, questions parlementaires, jurisprudence administrative), ayant un impact sur les petites collectivités.

Chaque trimestre des sujets sélectionnés sont commentés et résumés, sur des thématiques.

Pour recevoir ce magazine, nous vous invitons à vous abonner via le formulaire <https://www.cnfpt.fr/vous/recevoir-informations-du-cnfpt/national>.



## Une offre diversifiée



- Une e communauté : dédiée aux secrétaires généraux de mairie afin de leur permettre de rencontrer des agents territoriaux qui exercent ce même métier ou certaines des missions dévolues au métier.

Cet espace permet de partager ses expériences, d'échanger sur les pratiques professionnelles, commenter, apprécier des informations, des outils et méthodes et ainsi, développer ses pratiques et compétences professionnelles sur un mode collaboratif.

Il est également possible de poser des questions à des experts.

Inscription gratuite ouverte à tous :

Via le site e-communautés : <https://e-communautes.cnfpt.fr/secretaires-de-mairie>

- Et enfin une offre au niveau local sur notre catalogue en ligne



**Merci pour votre attention**

**Vos contacts:** <https://www.cnfpt.fr/se-former/suivre-formation/rechercher-formation/cnfpt-auvergne-rhone-alpes/auvergne-rhone-alpes>

# TABLE RONDE

*La place du secrétaire général de mairie dans l'organisation communale  
Son évolution professionnelle*

avec



**Fanny LACROIX**

Vice-Présidente du CDG38  
Vice-Présidente de la Communauté de  
communes du Trièves  
Vice-Présidentes des maires ruraux de France  
Maire de Châtel-en-Trièves

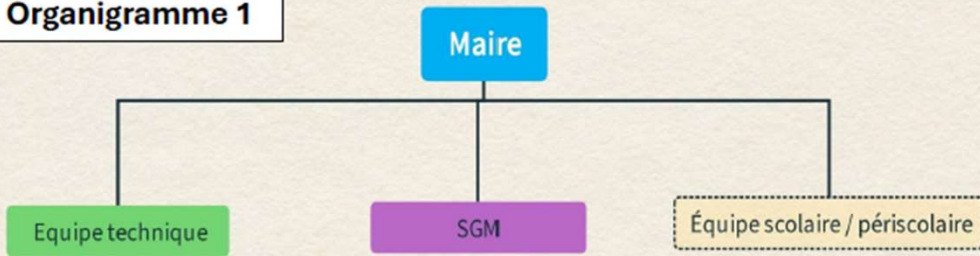


**Christophe MARCOUX**

Consultant « transformation et vision »  
(Le Bel Etabli)  
Plusieurs fois DGS en collectivité

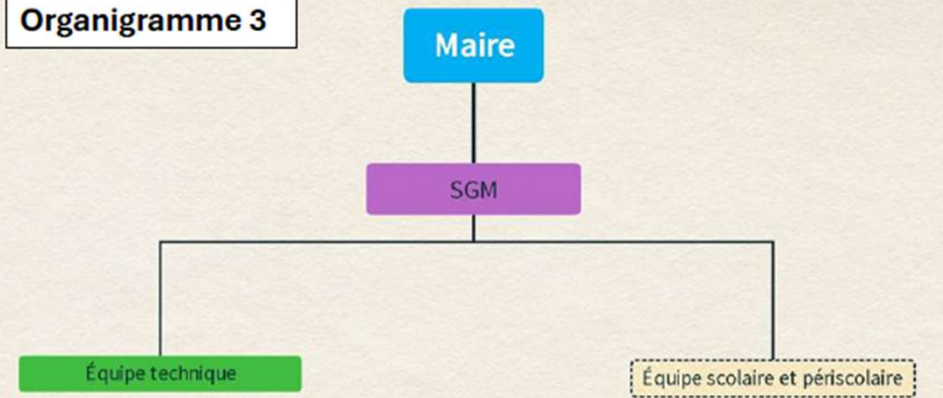
# Modèles d'organigrammes

Organigramme 1



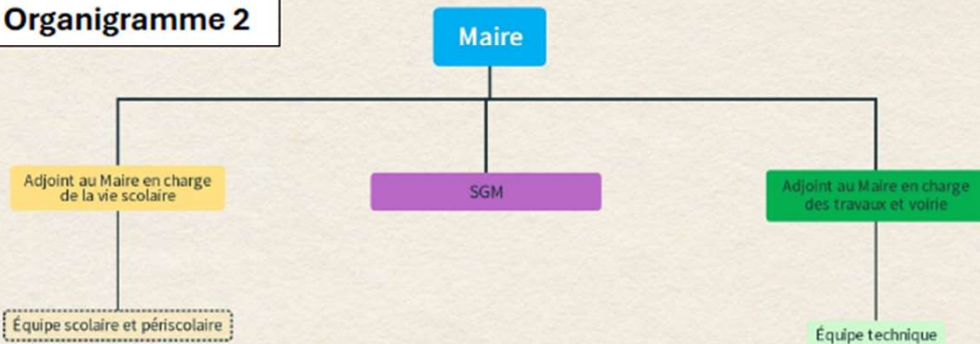
28% des communes présentes

Organigramme 3



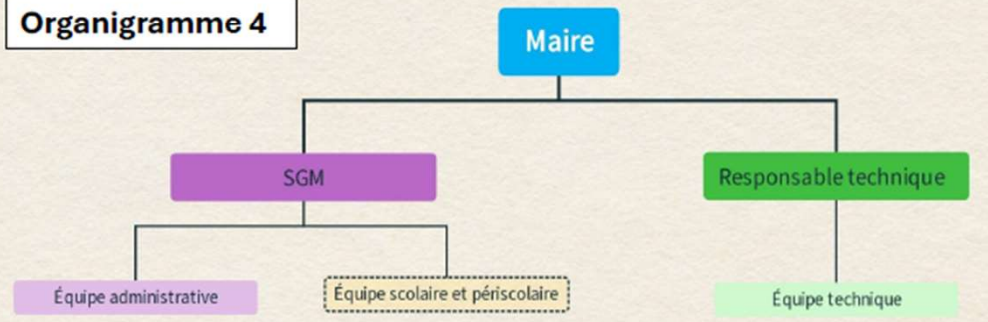
41% des communes présentes

Organigramme 2



12% des communes présentes

Organigramme 4



9% des communes présentes

# Table-ronde



**Merci pour votre attention.**

**12h30-13h30 – Buffet**

**(espace convivialité au rdc)**

**13h30-15h00 – AG de l'ADSM**

**(dans cet amphithéâtre)**